

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
du lundi 16 Janvier 2017 à 18 heures 30

Présents: MM. Jean-Claude KEFF, René RAUZY, Jean-Pierre DOUMENS, Maurice CHAUVEAU, Bernard GAYA, Daniel LARDEAU. Mmes Danièle PAPY, Véronique CAMILLERIE, Stéphanie BARATA
Excusés : Alain MIQUEL, Corinne COURATIER.

ORDRE du JOUR

Délibération concernant une demande de dotation de l'Etat pour des travaux de voirie.

En 2016 ce projet avaient été présentés à la Préfecture en même temps que celui du presbytère. Seuls ces travaux avaient été retenus, nous avons été invités à représenter le projet de voirie en 2017 pour la réfection et la création de réseaux d'évacuation des eaux pluviales:

Route des VIGNES,

Chemin d'Endoumens,

Ruelle Jauze.

La délibération a été adoptée à l'unanimité

Décisions modificatives du budget 2016

Il a été nécessaire de voter deux décisions modificatives pour rééquilibrer le budget «Investissements». Les sommes correspondantes étant respectivement de: 818,58 € et 2408,83 € Elles ont été votées à l'unanimité.

Délibération concernant le transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme;

Cette compétence communale devait être reprise par la Communauté de Communes de la Haute Ariège après accord des conseils municipaux adhérents. De fait nous perdions beaucoup de possibilités d'application des règles d'urbanisme tels le droit de préemption, les zones destinées à la construction etc.....

Une délibération refusant ce transfert de compétences PLU à la CCHA a été prise par le Conseil Municipal de VERDUN à l'unanimité.

Question diverses

M le Maire informe le Conseil qu'il est envisagé de transporter l'atelier municipal dans des locaux occupés précédemment par le comité des fêtes. Ce transfert permettra de mettre en place un réfectoire avec vestiaire et douche dans le local libéré. Les travaux sont effectués par l'employé communal chaque fois qu'il ne pourra travailler dehors.

M. le Maire informe le Conseil du résultat des élections pour la mise en place de l'appareil de direction de la nouvelle Communauté de Communes de Haute Ariège dénommée CCHA.